

E-TRAINING
LCB-FT
Abus de Marché
MIF II/ESMA
2020

**OBLIGATION ANNUELLE** 

### **NOTRE VOCATION:**

FORMER LES ACTEURS DE LA GESTION D'ACTIFS, UN **MÉTIER PHARE** DE LA FINANCE FRANÇAISE.

Pour répondre aux obligations réglementaires Des formations en ligne, simples et conviviales

LCB-FT ARE 320-23 ET 3210-150 RG AMF

ABUS DE MARCHÉ ARE 4.1 RD STOR

MIF II/ESMA GUIDELINES ESMA 2015/1886







## **NOS ATOUTS**

Acteur majeur de la formation des professionnels de la gestion d'actifs depuis plus de 15 ans, s'appuyant sur l'AFG dont nous sommes filiale, nous avons développé une expertise unique dans les domaines réglementaire, déontologique et financier et assurons une veille systématique de l'actualité législative et réglementaire.

Pour toutes nos formations en ligne, nous nous appuyons sur la solution technologique développée par le leader actuel de plates-formes de tests « le site des tests.com ».

## **NOS OFFRES**

AFG Formation vous propose un outil de formation en ligne offrant des entraînements sur l'ensemble des thèmes pour lesquels les sociétés de gestion ont une obligation d'information et de formation de leurs collaborateurs.

### LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME (LCB-FT)

La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT) constitue une priorité majeure des différents régulateurs internationaux et nationaux. Les articles 320-23 et 3215-150 du règlement général de l'AMF, rappelle l'obligation faite aux sociétés de gestion d'informer et de former leurs collaborateurs sur la réglementation, les techniques et les méthodes de prévention et de détection en matière de LCB-FT.

### **ABUS DE MARCHÉ**

L'article 4.1 du RD STOR impose aux établissements d'organiser et dispenser une formation efficace et complète au personnel chargé de la surveillance, de la détection et de l'identification des opérations suspectes.

### MIF II/ESMA

Les guidelines MIF II/ESMA applicables au 03/01/2018 imposent aux sociétés de gestion de portefeuille et aux prestataires de services d'investissement de veiller à l'actualisation des connaissances et des compétences des collaborateurs fournissant des informations ou des conseils en investissement avec pour objectif une meilleure protection des investisseurs.







# E-TRAINING - MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

	SUPPORT DE FORMATION	QUESTIONNAIRES D'ACQUISITION ET DE RÉVISION DES CONNAISSANCES	
<b>-</b> SPF	Livret en ligne, imprimable 11 thèmes	<b>255 questions</b> 3 propositions à réponse unique	
<b>LCB-FT</b> éligible CPF	Actualisé tous les ans		
e,	un examen final de 50 questions		
<b>ABUS DE MARCHÉ</b> éligible CPF	Livret en ligne, imprimable 6 thèmes	<b>70 questions</b> 3 propositions à réponse unique	
<b>S DE M</b> . igible (	Actualisé tous les ans		
ABU! él	un examen final de 30 questions		
MIF II/ESMA	L'Abrégé des marchés financiers Ouvrage de référence pour la préparation à l'examen de certification AMF	Base certification AMF 260 questions 3 propositions à réponse unique Questions validées par l'AMF	
MIF II,	Actualisé tous les ans		
	un examen final de 50 questions		
		c / L L/P	

La validation des connaissances sera confirmée par **la délivrance du « certificat de réussite d'AFG Formation »** dès l'obtention d'un score d'au moins 90 %

Notre solution technologique est adaptée aux rythmes de chacun et aux obligations de tous les acteurs de la gestion d'actifs ; elle offre une solution sécurisée, simple, souple et efficace.

Pour l'utilisateur	Pour le responsable du suivi des formations
L'arrêt et la reprise à tout moment des tests Affichage immédiat des bonnes réponses en casd'erreur Entraînement et passation des examens illimités pour une durée d'un an	L'administration en direct des collaborateurs Archivage de l'attestation de réussite au format PDF













# DES TARIFS DÉGRESSIFS INCLUANT LES MISES À JOUR AU FIL DE L'EAU

### 1 - E-TRAINING

	LCB-FT* MIF II/ESMA	ABUS DE MARCHÉ
Jusqu'à 10	95€	55 €
de 11 à 100	85€	50 €
de 101 à 500	78 €	45 €
de 501 à 1000	65€	35 €
supérieur à 1000	39 €	25 €

<sup>\*</sup> Version anglaise : 130 € par utilisateur. Tarifs valables à compter du 01/01/2019

#### 2 - PRESENTIEL

AFG Formation propose aussi, deux fois par an ; des séminaires d'1/2 journée animés par des professionnels du métier

- éligibles au CPF N° 247492
- 435 € par personne
- \* AFG Formation n'étant pas assujettie à la TVA, les prix sont nets

AFG Formation, filiale de l'Association Française de la Gestion financière (AFG), a été créé en 2001 afin de concevoir et mettre en place des actions pédagogiques à la fois en formation initiale en coopération avec l'enseignement supérieur, et en formation continue avec :

- une formation certifiante de niveau 7, éligible au CPF, d'Expert(e) en gestion d'actifs : le PRAM
- des dispositifs innovants d'e-training éligible au CPF pour préparer et réussir :
  - l'examen de certification AMF dont AFG Formation est agrée certificateur AMF
  - les certificats LCB-FT , Abus de marché et MIF II/ESMA
- Des séminaires spécialisés et des parcours métiers sur les différentes techniques de la gestion d'actifs



### Nos partenaires

Pour certaines formations, AFG Formation noue des partenariats avec des organismes reconnus pour leur expertise.













41, rue de la Bienfaisance 75008 Paris

Tél.: 01 44 94 94 00 Fax: 01 42 65 16 31 www.afgformation.fr www.afg.asso.fr

#### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Responsable : Nathalie ROLLAND n.rolland@afg.asso.fr Tél : 01 44 94 94 26 Sur notre site internet : www.afgformation.fr

